

BOURSE D'ADMISSION ROSALIE VARGA ET LASZLO DEMETER

Une bourse d'admission de 5 000 \$ à l'un des programmes suivants :

- Programme de maîtrise en urbanisme (avec mémoire) ou
- Programme de maîtrise en aménagement, option *Ville, territoire, paysage* (VTP), ou option Théories en design (TED).

La bourse contribue au développement des étudiants et à la réalisation de leur plein potentiel.

Critères d'admissibilité

S'inscrire à temps plein à l'un des programmes de maîtrise ci-haut mentionnés.

Critères d'attribution

- Excellence du dossier académique;
- Description de la thématique de recherche ou de la spécialisation;
- Absence d'un financement par un organisme subventionnaire (ou un organisme équivalent).

Dossier de candidature

Les documents remis lors du dépôt de votre demande d'admission serviront à l'analyse de votre dossier aux fins d'attribution de la bourse.

Les étudiants qui déposeront leur demande d'admission au plus tard le 1^{er} février 2022 seront admissibles à l'obtention d'une bourse d'admission aux cycles supérieurs.

Comité d'attribution

Les dossiers seront évalués par les membres du comité d'admission du programme de la maîtrise en aménagement

Modalités d'attribution

Le ou la récipiendaire recevra une lettre avant le début du programme les informant de l'obtention de la bourse avant le début du programme ainsi que des modalités exactes d'attribution.

Date limite

- **Le 1^{er} février 2022**
- Pour toute question, veuillez joindre Mirlande Félix (mirlande.felix@umontreal.ca, 514-343-7294).